



Revue archéologique de l'Est

**Tome 56 | 2007
n°178**

Découvertes funéraires gallo-romaines dans le faubourg Saint-Gilles de Langres (Haute-Marne)

Raphaël Durost, Serge Février, Yann Le Bohec, Stéphane Lenda et Ingrid Turé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/1521>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2007
Pagination : 349-361
ISBN : 2-915544-08-5
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Raphaël Durost, Serge Février, Yann Le Bohec, Stéphane Lenda et Ingrid Turé, « Découvertes funéraires gallo-romaines dans le faubourg Saint-Gilles de Langres (Haute-Marne) », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 56 | 2007, mis en ligne le 10 février 2009, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/1521>

DÉCOUVERTES FUNÉRAIRES GALLO-ROMAINES DANS LE FAUBOURG SAINT-GILLES DE LANGRES (HAUTE-MARNE)

Raphaël DUROST *, Serge FÉVRIER **, Yann LE BOHEC ***, Stéphane LENDA *,
avec la collaboration d'Ingrid TURÉ *

Mots-clés *Antiquité, Langres, nécropole, archéo-anthropologie, monument funéraire.*

Keywords *Antiquity, Langres, cemetery, archaeo-anthropology, funerary monument.*

Schlagwörter *Antike, Langres, Nekropole, Archäo-Anthropologie, Grabmal.*

Résumé *Une opération archéologique préventive a permis de découvrir, dans une zone funéraire du nord de la ville antique, deux inhumations en cercueil et deux stèles funéraires. Malgré une datation concordante de la fin du 1^{er} siècle au début du 1^{er}, et une troublante analogie des âges et des sexes entre les deux sources, aucun lien matériel direct ne permet de certifier un lien originel. Quoi qu'il en soit, ces éléments témoignent de la diversité des pratiques funéraires du 1^{er} au 1^{er} siècle, où les sépultures à incinération et à inhumation (dont la tête est dirigée vers l'est) semblent coexister, et où certains individus inhumés peuvent être manipulés au cours de leur décomposition. Le cas se présente dans la sépulture n° 2. Ces éléments précisent aussi la topographie de la nécropole, dont le diagnostic semble avoir touché l'extrémité sud, au pied des pentes de la ville.*

Abstract *Two coffin burials with steles were discovered during a rescue excavation in a burial zone to the North of the ancient roman city. Even though they have both been dated to the end of the 1st and the beginning of the 2nd century AD and that there is a troubling analogy of age and sex, no direct link has been found between the two burials. This new data provides an insight into the diversity of funerary practices during this period where cremations and inhumations (head looking to the East) coexist and where bodies can be manipulated during their decomposition. This is the case with burial n°2. This evaluation has also shed light on the cemetery's topography at the foot of the town's slopes, having touched the southern extremity of the funerary zone.*

Zusammenfassung *Bei einer archäologischen Voruntersuchung wurden in einem Gräberbereich nördlich der antiken Stadt zwei Bestattungen in Särgen und zwei Grabstelen entdeckt. Trotz einer übereinstimmenden Datierung Ende des 1. bis Anfang 2. Jahrhunderts und einer bestechenden Entsprechung von Alter und Geschlecht zwischen beiden Quellen, besteht keine direkte materielle Verbindung, die einen ursprünglichen Zusammenhang bestätigen würde. Wie dem auch sei, diese Elemente zeugen von der Vielfalt der Grabbräuche im 1. und 2. Jahrhundert, wo Brandbestattungen und Körpergräber (bei denen der Kopf nach Osten gerichtet ist) nebeneinander zu bestehen scheinen, und wo manche begrabene Individuen wohl in verwesendem Zustand umgebettet wurden. Dies ist der Fall in Grab Nr. 2. Aus den Grabungsergebnissen ergibt sich auch eine genauere Topografie der Nekropole. Die Voruntersuchungen scheinen deren südliche Grenze, am Fuß der Stadt erreicht zu haben.*

* Institut national de recherches archéologiques préventives, 38 rue des Dâts, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré.

** Bénévole, Musée d'Art et d'Histoire de Langres, Place du Centenaire, 52200 Langres.

*** Professeur, Université Paris IV-Sorbonne.

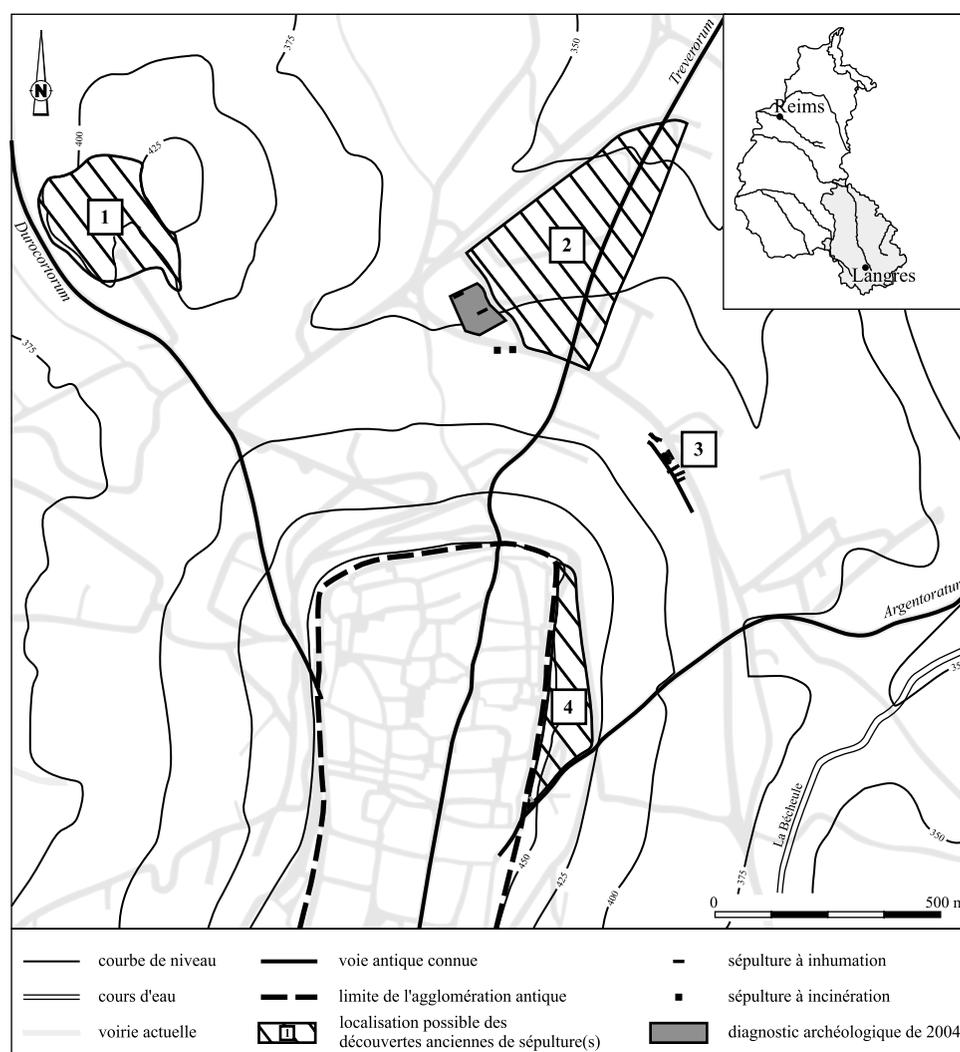


Fig. 1. Implantation des sépultures antiques découvertes autour de la moitié nord d'Andemantunnum (R. Durost).

LES NÉCROPOLES DU NORD D'ANDEMANTUNNUM

L'agglomération d'*Andemantunnum*, chef-lieu de la cité des Lingons, occupe l'extrémité nord d'un éperon calcaire. La voie d'Agrippa, qui relie *Lugdunum* (Lyon) à *Treverorum* (Trèves), traverse la ville du sud au nord et concentre sur ses abords *extra muros* la majorité des vestiges funéraires locaux.

La plus vaste nécropole est installée au sud de la ville. Elle a été en grande partie détruite par la construction d'une citadelle militaire au XIX^e siècle. Les nouveaux éléments présentés ici se situent autour de la moitié nord de la ville, où la répartition des sépultures est plus dispersée qu'au sud. Leur inventaire (JOLY, 2001, p. 100-112) permet de déterminer quatre secteurs funéraires (fig. 1). Les limites du

premier sont dictées par la zone d'extraction d'argile qui a provoqué les découvertes au pied de la colline des Fourches, en bordure est de la voie qui mène à *Durocortorum* (Reims). Le deuxième correspond aux observations faites dans le faubourg Saint-Gilles, lors de divers travaux, le long de la voie menant à la *ciuitas Treverorum*. Plus à l'est, dans le quartier des Franchises, le long d'une voie secondaire qui relie celle de la *ciuitas Treverorum* à celle d'*Argentoratum* (Strasbourg), un troisième secteur de sépultures à inhumation a été découvert en 1993 (BERTHELOT, 1995). Le quatrième secteur s'étire quant à lui au pied des pentes est de la ville, de la pointe nord jusqu'à l'entrée de la voie d'*Argentoratum*. Elle est généralement nommée nécropole de Sous les Murs ou des Chemins Couverts.

En dehors du troisième secteur qui a fait l'objet d'une étude archéologique récente, la composition

des autres nécropoles reste mal connue. Les conditions fortuites de découverte ont le plus souvent effacé l'organisation des sépultures, dont la grande majorité n'est attestée que par une stèle en calcaire. Parmi celles-ci, certaines sont remployées, d'autres sont déplacées. Lorsque le mode funéraire est reconnu, sa description ne s'accompagne jamais d'une étude archéo-anthropologique, même dans le cas le plus récent de 1993. Celle qui va être présentée ici demeure donc la première réalisée sur une nécropole de la capitale lingonne.

Les sépultures à inhumation dominent largement la bibliographie sur le nord de la ville. Des cas de cercueils en bois sont attestés dans les trois premiers secteurs, grâce à la présence de clous autour du défunt. Des sarcophages sont signalés dans les premier et dernier secteurs. On ne connaît que deux mentions de sépultures à incinération, autour de la voie de la *ciuitas Treverorum* (n° 2, fig. 1), mais cela s'explique certainement par le fait que ces dépôts sont difficilement identifiables. Retenons que la plupart des découvertes sont le fait du hasard, lors de travaux souvent anciens.

PRÉSENTATION DE LA FOUILLE DE 2004

Les nouveaux éléments exposés ici sont issus d'un diagnostic archéologique réalisé en août 2004 (DUDA *et alii*, 2004) par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, dans une pâture d'un hectare qui borde le secteur funéraire n° 3 (fig. 1). L'intervention prévient l'aménagement d'un ultime lotissement dans un environnement totalement urbanisé au cours des trente dernières années (fig. 2). Cette exploration est donc la dernière possible sur une telle surface.

Les sondages ont révélé deux inhumations en cercueil, distantes de 140 m, et deux stèles funéraires, espacées de 70 m.

Avant d'aborder leur étude, les autres vestiges localisés lors de l'opération sont à signaler rapidement (fig. 2). Il s'agit tout d'abord d'un chemin, identifié grâce aux deux ornières formées sur le fond. Elles sont creusées dans le limon qui recouvre le calcaire jurassique. La profondeur du creusement diminue en remontant la pente vers le sud, jusqu'à probablement rejoindre la surface du sol antique aujourd'hui arasé. Son abandon semble se situer à partir du II^e siècle de notre ère, datation des productions céramiques les plus tardives du comblement. Un fossé situé à l'ouest du chemin pourrait correspondre au même découpage parcellaire. Un second, tracé en diagonale par rapport aux précédents, reste difficile à interpréter. Le mobilier issu de son comblement appartient aussi au Haut Empire.

LES SÉPULTURES À INHUMATION

(Stéphane Lenda)

Les sépultures à inhumation mises au jour sont creusées dans une couche d'argile orangée qui recouvre les calcaires du Bajocien. Elles se trouvent à une profondeur comprise entre 0,45 m et 0,65 m, sous la couche de terre végétale. La nature du remplissage des fosses étant de composition identique à l'encaissant, les limites des creusements n'ont pu être reconnues.

Les fosses sépulcrales sont orientées selon un axe ouest-est, avec un léger décalage vers le sud (fig. 2, 3 et 4).

Elles accusent un fort état d'arasement jusqu'au niveau du squelette, probablement consécutif à une érosion du niveau gallo-romain. Le squelette est bien conservé.

Les dimensions des fosses ne peuvent être prises, mais l'espace contenant les vestiges occupe des surfaces variant de 1 à 1,20 m² (inhumation n° 1, longueur : 2,00 m ; largeur : 0,53 m et inhumation n° 2, longueur : 1,69 m ; largeur : 0,71 m). Les profondeurs observées n'excèdent pas 0,05 m sous le niveau de décapage. Cette estimation est fondée sur les différences altimétriques observées entre le niveau d'apparition des os les plus élevés et le niveau de repos des os les plus bas.

La sépulture à inhumation n° 1 (fig. 3)

La présence de clous répartis régulièrement sur le pourtour du squelette indique une architecture en bois de type cercueil (fig. 3). À l'extérieur des membres, selon les grandes parois d'une architecture, ils sont disposés horizontalement la pointe tournée vers le sujet. Ils reposent logiquement à un niveau sensiblement inférieur à celui des os. Au niveau des pieds des clous se trouvent en position verticale, les pointes stratigraphiquement orientées soit vers le haut, soit vers le bas.

Dans le sédiment de comblement, quelques tessons de céramiques romaines reposent en position secondaire dans le voisinage proche des os, au niveau du crâne et du bassin osseux, sans être en contact avec le squelette.

Description taphonomique – Lors du décapage, c'est la destruction par la pelle mécanique qui a permis de reconnaître la sépulture. Un fragment d'occipital, en face endocrânienne, se trouvait encore en place. Cette information nous indique que le crâne était en face antérieure, très légèrement supérieure.

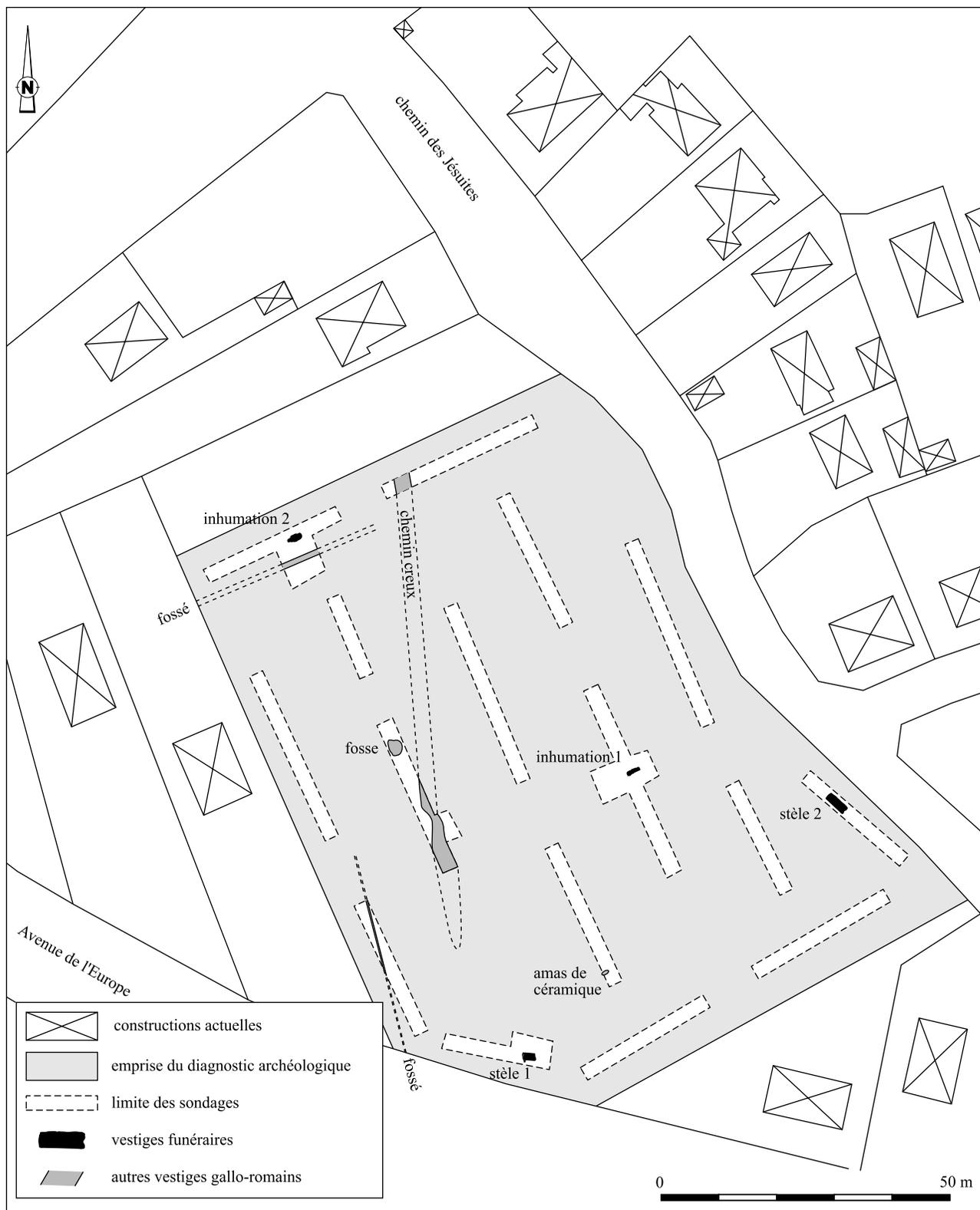


Fig. 2. Plan des découvertes réalisées en 2004 dans le faubourg Saint-Gilles, Chemin des Jésuites, à Langres (R. Durost).

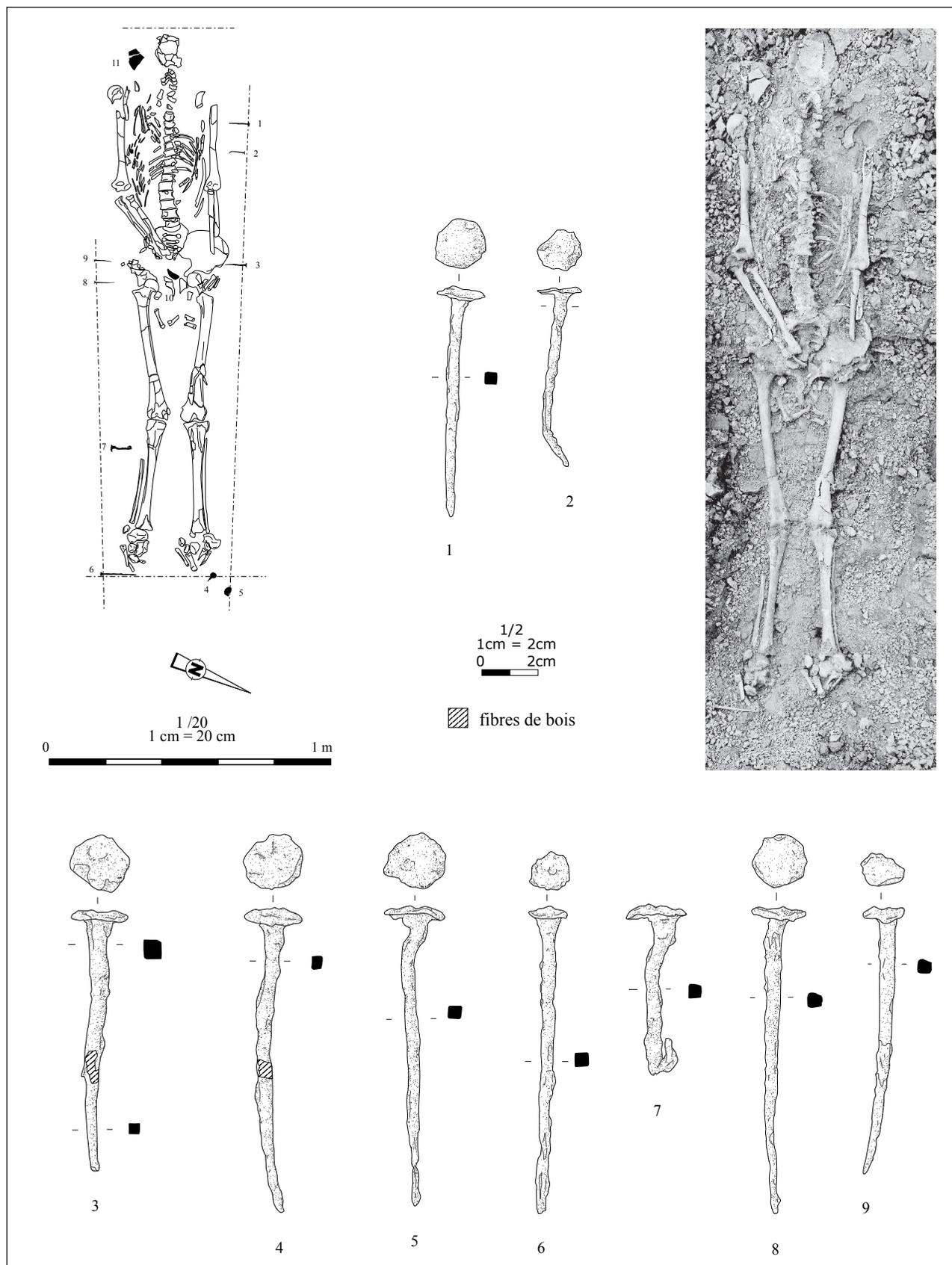


Fig. 3. Sépulture à inhumation n° 1 (I. Turé).

Seuls les arcs neuraux des vertèbres cervicales et thoraciques subsistent. Le rachis cervical conservé (de la troisième à la sixième vertèbre) est en connexion stricte. Il apparaît en face antéro-supérieure (pour les deux premiers éléments) puis pivote en face supérieure légèrement antérieure (pour les suivantes). On note une rupture entre la sixième et la septième vertèbre cervicale. La suite de la colonne vertébrale montre une courbe à gauche au niveau des thoraciques moyennes et une autre à droite à la jonction thoraco-lombaire.

Les grils costaux se trouvent affaiblis du haut vers le bas entre les membres supérieurs. Les côtes sont en connexion lâche avec les vertèbres.

L'épaule droite est plus en amont que sa contre-latérale. La scapula a conservé sa logique anatomique avec l'épaule. La clavicule droite s'est verticalisée par rapport à sa position anatomique d'origine, probablement en raison du déplacement du membre supérieur droit vers l'amont. L'humérus droit est en équilibre instable en avant de la scapula, après avoir effectué une rotation vers l'intérieur, ce qui l'amène en face postérieure. Le membre supérieur était légèrement fléchi, main au niveau du pubis, avant-bras en pronation.

L'humérus gauche repose sur sa face postéro-médiale. La connexion avec l'ulna n'est plus stricte. L'avant-bras est en supination, la main montrant sa face palmaire.

La ceinture pelvienne s'est ouverte, ne libérant que très légèrement la connexion qui unit les os coxaux au sacrum. Celui-ci apparaît par sa face antérieure, très légèrement supérieure, projeté vers l'avant par l'ouverture des ailes iliaques. Les fémurs sont en connexion stricte avec les os coxaux.

Les membres inférieurs sont en extension, les genoux proches alors que les chevilles sont plus à distance l'une de l'autre (peut-être à cause d'un *genu valgum*?). Les fémurs apparaissent en face antérieure, légèrement médiale pour la gauche. Le tibia gauche est en face médio-antérieure, en connexion stricte avec le fémur. Il recouvre partiellement la fibula, présente sous le même angle et aussi en connexion. Du côté droit, le tibia est en face médiale et antérieure. La fibula en face médiale, entièrement disjointe de sa connexion avec le tibia. Elle a migré à droite du tibia droit. Cette déconnexion annonce celle observée au niveau des pieds. Les pieds sont disjoints des jambes. Le désordre apparent dans l'ordonnance des os des tarsi souligne un espace vide, probablement un effet de chaussures.

Diagnose sexuelle – La détermination du sexe biologique de l'individu repose sur la morphologie de l'os coxal (BRUZEK, 1991). Les critères retenus (la région

pré-auriculaire, présence du tubercule dit de Buisson, la forme de la grande échancrure sciatique, la forme de l'arc composé de l'os coxal gauche, le droit n'étant pas utilisable) permettent d'avancer que le sujet est un homme.

Détermination de l'âge – Une estimation de l'âge de cet homme repose sur les stades d'ossification des os longs. Comme aucune trace d'immaturité n'est observée, notamment sur la crête iliaque de l'os coxal gauche et les clavicules, le sujet peut être considéré comme étant adulte mature (au moins 30 ans).

Estimation de la stature et de la morphologie – Une estimation de la stature peut être faite par les mesures prises sur le radius droit (cette indication doit être prise avec réserve, le radius n'étant pas considéré comme pertinent). Il s'agit d'un individu de taille sur-moyenne, d'environ 1,66 m (TROTTER, GLEISER, 1977).

Caractères discrets – Des os intersuturaires sont observables sur la partie droite de la suture lambdoïde.

Sépulture à inhumation n° 2 (fig. 4)

Les restes osseux de cet individu figurent en bordure septentrionale d'un segment de fossé rectiligne orienté parallèlement à l'axe supposé de la tombe (fig. 2 et 4). Ce fossé, identifié comme réseau de parcelle, est daté du Haut Empire par le mobilier issu de son comblement.

La tombe a une orientation nord-ouest/sud-est.

Deux fragments d'un fond de gobelet engobé de production argonnaise (de type Stuart 2) se situent à proximité du sacrum. La production de cette catégorie de céramique est datable de 85-90 à 120 ap. J.-C.

Description taphonomique – De nombreux déplacements osseux ont été observés. L'ampleur de certains est accentuée par les dégâts causés par le décapage (crâne, humérus gauche).

Les os sont répartis en deux lots distincts : un au sud-ouest comprenant les éléments de l'extrémité céphalique, l'essentiel des côtes et des vertèbres, ainsi que les membres supérieurs, sauf l'ulna droite ; l'autre au nord-est regroupant les membres inférieurs.

Dans les deux ensembles, les perturbations sont extrêmement importantes. Les seules parties qui semblent encore en position initiale sont la mandibule, la clavicule et quelques côtes droites, ainsi que

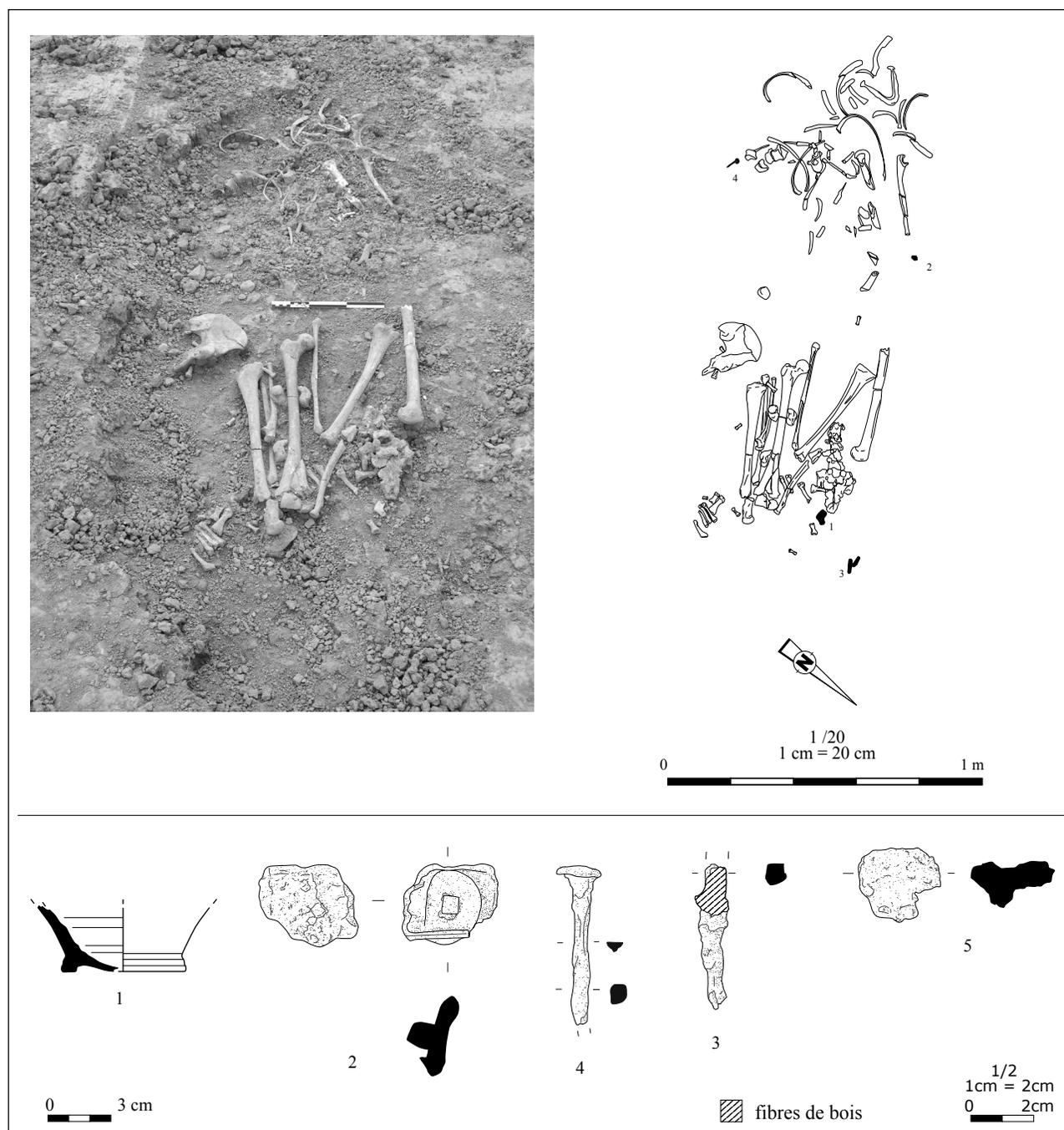


Fig. 4. Sépulture à inhumation n° 2 (I. Turé).

quelques métatarsiens de même latéralisation. Il s'agit des extrémités céphalique et distale de l'individu.

Les traces de fractures colorées par les argiles indiquent un état fragmentaire du crâne avant l'ouverture de la tranchée de diagnostic. La mandibule apparaît en face inférieure, le menton dirigé vers le sud. Cela sous-entend une rupture de celle-ci avec la base du crâne, acquise au cours du processus de décomposition du cadavre.

Divers éléments constitutifs du tronc comme le rachis vertébral (thoracique), la ceinture scapulaire (clavicules) et les grils costaux présentent un agencement au désordre apparent dans le volume du thorax et du ventre. Les diverses observations archéologiques permettent de conclure à une intervention anthropique, ultérieure à l'inhumation.

L'ulna gauche, en face médiale, l'extrémité proximale en direction de la symphyse mentonnaire, est

posée à proximité de l'humérus droit en face postérieure, fortement perturbé par le décapage.

Dans le secteur sud-est, où sont regroupés les os des membres inférieurs, une chronologie relative des prélèvements au cours d'un temps restreint peut être observée. Dans l'hypothèse, où, le segment tibia-fibula droit est en place, comme le laissent penser l'emplacement et la position du tarse (talus, métatarsiens et phalanges), s'ensuit alors un prélèvement des os de l'avant-bras droit (ulna). Il vient se greffer ensuite l'enlèvement des os du membre inférieur gauche. Les cuisses auraient été tirées vers les jambes et les pieds.

Les manipulations sur les corps sont intervenues alors que celui-ci était en décomposition mais que certaines connexions étaient préservées (métatarsiens droits et segment de rachis thoracique). Les os retrouvés sont dits dans une situation de dépôt secondaire dans une sépulture primaire.

Les déplacements ont été faits de la partie supérieure du corps vers la partie inférieure, alors que la décomposition était bien avancée, voire terminée. Le sédiment n'était pas encore venu ennoyer le squelette. Quelques indices montrent des déplacements vers le crâne (vertèbre thoracique, clavicule gauche et quelques côtes qui sont en amont par rapport à leur position initiale). Ceci sous-entend que ces manipulations sont imputables aux contemporains du défunt (de l'ordre de trois à quatre générations).

Au-delà des gestes observés, les raisons de cette perturbation demeurent énigmatiques. On note une attention particulière pour le regroupement des os longs, notamment pour ceux des membres inférieurs auxquels sont adjoints quelques-uns seulement des membres supérieurs. Ils sont dans un secteur qui semble correspondre au dépôt initial des pieds de l'individu. Ces manipulations n'ont été rendues possibles qu'en contexte d'espace vide (BARRAL, DEPIERRE, 1993), comme celui conservé par un cercueil, attesté par la présence de clous en fer (à tête circulaire plate et à tige de section quadrangulaire) (fig. 4), dans un environnement identifiable depuis la surface (*cf. infra* descriptif des stèles).

Détermination du nombre d'individus et de l'âge – Les restes osseux humains reconnus dans ce secteur ne démontrent pas d'incompatibilités osseuses (stade de maturation et/ou doublons). Nous pouvons conclure qu'il s'agit d'une sépulture individuelle.

Les grands os longs sont épiphysés. Les derniers à porter des traces d'immaturité que sont l'extrémité



Fig. 5.

sternale de la clavicule et la crête iliaque sont synostosés. Ceci nous permet d'affirmer que l'individu était adulte, âgé de 30 ans ou plus.

Diagnose sexuelle – La détermination du sexe féminin de l'individu repose sur la morphologie de l'os coxal (BRUZEK, 1991). Les critères retenus sont la forme de la grande échancrure sciatique, l'arc composé et le sillon préauriculaire.

Un dimorphisme sexuel concerne la mandibule. La forme du trigonum mental, ne pouvant être retenue comme méthode de détermination mais comme valeur indicative, indique une tendance féminine (stade 1-2) (BUIKSTRA, UBELAKER, 1994).

Estimation de la stature et de la morphologie – Il s'agit d'une femme de taille moyenne. La longueur des os longs conservés (ulna, radius, tibia et fibula droits) nous permet d'estimer sa taille à environ 1,67 m (TROTTER, GLEISER, 1977).

État physiologique et sanitaire – L'analyse de la mandibule a permis d'observer un chevauchement de la canine sur la seconde incisive droite. Les traces d'une très légère hypoplasie linéaire de l'émail dentaire sont discernables sur les incisives inférieures. De légers dépôts de tartre viennent recouvrir la surface de l'émail (face linguale du bloc inférieur). Une carie touche la face occlusale de la première molaire inférieure droite.

Une anomalie génétique s'observe au niveau des vertèbres lombaires (fig. 5) : un quart, voire un demi-arc neural gauche avec le départ de l'hémi-arc correspondant se trouve entre la quatrième vertèbre lombaire et celle qui se place sur sa surface supérieure. Au regard

des pièces conservées, aucun élément ne permet de préciser si le noyau observé est identifiable à la troisième lombaire. À cet échelon s'observe une calcification du ligament qui soude la face latéro-postérieure gauche des corps vertébraux.

On peut supposer une relation entre cette anomalie et une scoliose d'origine congénitale.

Il faut noter un aplatissement bilatéral des clavicles au niveau de l'insertion du ligament costo-claviculaire.

LES CERCUEILS CLOUÉS

La détermination de ce type de contenant repose sur la présence et la position des clous retrouvés autour du squelette, perpendiculairement à son axe longitudinal.

Cette démonstration est plus aisée pour la sépulture de l'homme (inhumation n° 1) que pour celle de la femme. Sur le pourtour du volume occupé par le corps se trouvent des clous en fer prenant diverses positions (fig. 3). Certains sont en situation horizontale, la pointe dirigée vers le corps; les autres sont placés verticalement, la tête dirigée soit vers le bas, soit vers le haut. Aucune trace organique laissée par la décomposition des planches n'a été observée.

Les clous découverts figurent sur le niveau de repos du corps.

Il paraît fort probable que le couvercle de ce cercueil ait été lui aussi cloué, mais comme la partie supérieure est détruite seuls quelques indices permettent d'évoquer cette hypothèse: les clous sont pointés en bas, tombés dans l'espace vide ménagé par le coffre.

Quelques clous figurent dans l'environnement des os de la sépulture de la femme (tombe n° 2), mais aucune organisation structurée n'a pu être reconnue (fig. 4). Sur la face inférieure de la tête de l'un d'entre eux, des traces de bois sont visibles dans l'oxydation. L'analyse de l'essence fait apparaître qu'il s'agit de chêne (*Quercus sp.*) (détermination de Willy Tegel, Dendronet).

Datation

Les informations acquises sur le terrain ne permettent pas d'assurer la datation des deux inhumations. L'origine gallo-romaine des quelques tessons de céramique retrouvés dans les deux fosses d'une part, et l'occupation de la même période identifiée sur le reste de la parcelle d'autre part, suggèrent que les tombes

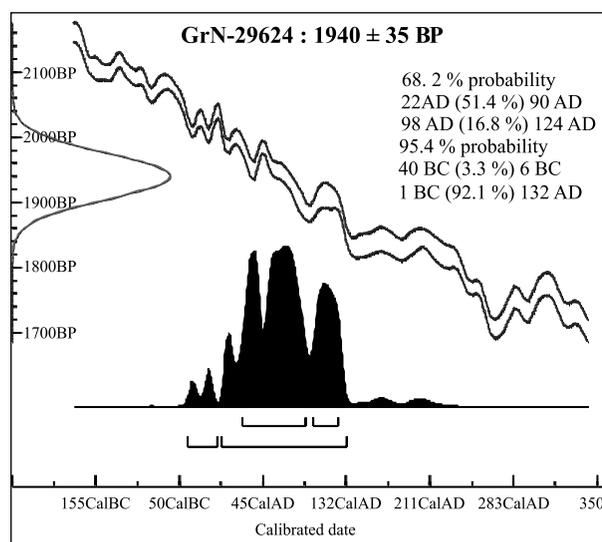


Fig. 6. Analyse ^{14}C d'échantillons de côtes de l'inhumé 2, réalisée par le Centrum voor Isotopen Onderzoek de l'Université de Groningue (Pays-Bas) (R. Durost).

datent aussi des quatre ou cinq premiers siècles de notre ère. En revanche, l'inhumation en cercueil sans mobilier funéraire, avec la tête du défunt orientée vers l'est, correspond surtout à des pratiques funéraires postérieures. Le recours à une analyse ^{14}C d'os de côtes issues de l'individu inhumé n° 2 a permis de trancher, en situant sa mort entre 40 avant J.-C. et 132 après J.-C. (fig. 6). Le début de la période peut être ramené sans risque au règne d'Auguste au plus tôt, au cours duquel la ville est probablement aménagée. L'autre sépulture n'a pas fait l'objet d'analyses archéométriques mais l'analogie formelle entre les deux traduit probablement des pratiques funéraires contemporaines.

LES STÈLES FUNÉRAIRES

Deux monuments funéraires sont issus des sondages. Ils proviennent de deux extrémités de la parcelle. Destinées à l'origine à être plantées à la verticale pour signaler et identifier la sépulture d'un individu, ces stèles sont apparues sous une dizaine de centimètres de sédiment, la face principale tournée contre terre. Elles ne sont probablement pas à leur emplacement d'origine car leurs abords n'ont livré aucune trace de sépulture.

Les deux inscriptions gravées sur les deux stèles constituent une première addition aux six cent vingt-cinq textes déjà rassemblés dans les *Inscriptions de la cité des Lingons* (LE BOHEC, 2003).

Stèle n° 1 (fig. 7)

DIS MA
NIB
M
4 MEDV
LLINAE
NORBANI FIL

Di(i)s Manib(us). | M(onumentum) | Medu|llinae, | Norbani fil(iae), « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Medullina, fille de Norbanus ».

Stèle rectangulaire en calcaire local ocre (calcaire à entroques), comportant un fronton triangulaire avec acrotères. H. : 96 cm ; l. : 52 cm ; ép. : 14 cm. Vue.

Épitaphe.

Il n'y a pas de décor.

Le champ épigraphique préparé par le tailleur est resté vierge. Le texte a été gravé à gauche, à droite, en dessous et au milieu du fronton.

Lettres assez nettes et irrégulières. H. : 5 à 5,5 cm environ. Ligatures des trois lettres N, I et B, à la ligne 2.

Stèle déposée au Musée d'Art et d'Histoire de Langres.

L'abréviation M pour *m(onumentum)* est très répandue chez les Lingons (*I.Ling.*, n^{os} 16, 67, 87, 112, 114, 131, 133, 135, 139, 140, 150, 158, 164, 168, 178, 187, 210, 247, 292, 293, 328, 357, 376, 378, 393, 420, 425, 472, 513, 518, 523 et 553).

Medullina et Norbanus sont des *cognomina* parfaitement banals : KAJANTO, 1982, p. 48 et 182 (Medullinus) et p. 182 (Norbanus) ; l'un et l'autre dérivent de noms de villes italiennes. On connaît déjà un Norbanus à Langres ; lui aussi avait eu le malheur de devoir enterrer sa fille, Gentilis, également au II^e siècle (*I.Ling.*, n° 468, avec photographie de la stèle). Les monuments funéraires étant assez différents de forme, il n'est pas assuré qu'ils aient été gravés à la demande du même homme. Sinon, il faudrait admettre que ce Norbanus a perdu ses deux filles avant sa propre mort. Une Med() est attestée dans une dédicace religieuse de Bourbonne-les-Bains (*I.Ling.*, n° 206), mais rien ne prouve qu'il faille développer son nom en Medullina. L'absence de gentilice indique que ce personnage était un pérégrin, homme libre mais pas citoyen romain.

La mention des dieux Mânes, presque en toutes lettres, incite à dater ce texte de l'extrême fin du I^{er} siècle ou du début du II^e. Quelques décennies après la révolte de Sabinus, qui a dressé les Lingons contre

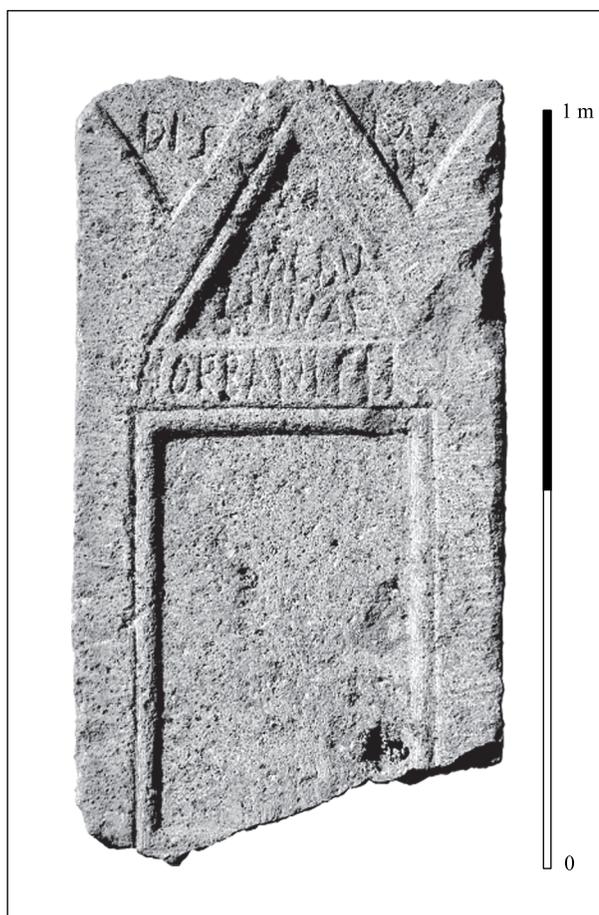


Fig. 7. Face principale de la stèle n° 1 (S. Février).

le pouvoir, en 70, ces personnages portent des noms très italiens. Faut-il y voir un choix politique ? On ne peut pas l'assurer.

Stèle n° 2 (fig. 8)

D M
AVGVSTO
CIMBRIS
4 LIB

D(iis) M(anibus). | Augusto, | Cimbri<s> | lib(erto). « Aux dieux Mânes. À Auguste, affranchi de Cimber ».

Stèle rectangulaire en calcaire local ocre (calcaire à entroques), comportant un fronton triangulaire. H. : 146 cm ; l. : 50 cm ; ép. : 15 cm. Vue.

Épitaphe.

Le décor est limité à une rosace dans le fronton et à deux autres rosaces situées de part et d'autre du fronton.

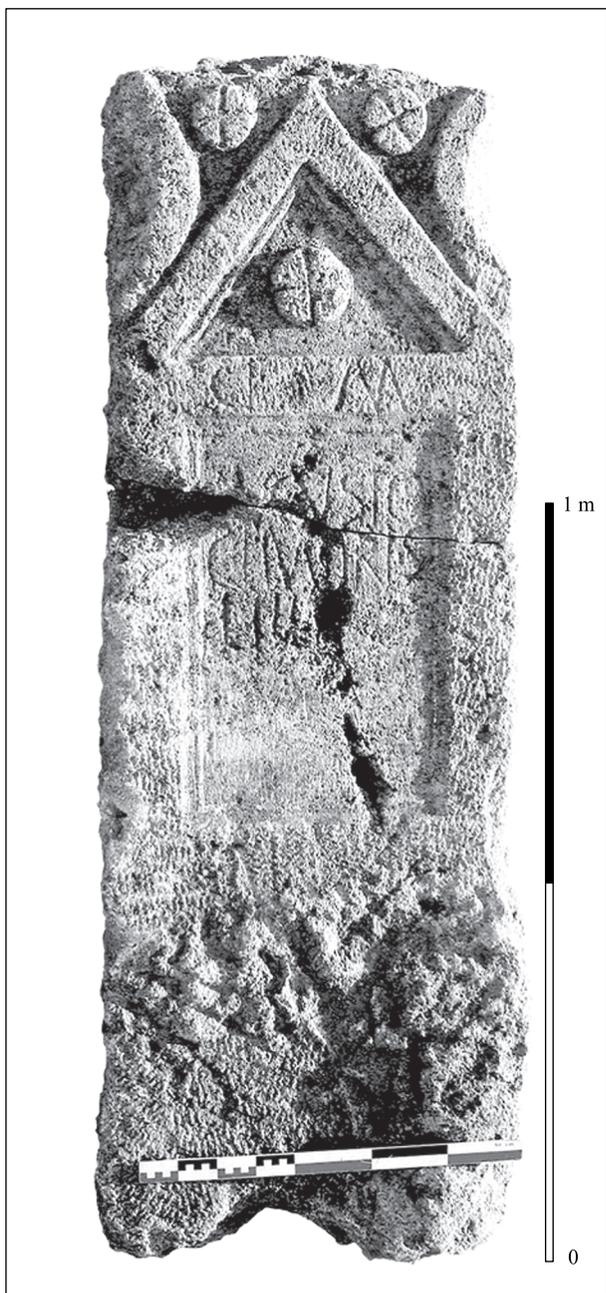


Fig. 8. Face principale de la stèle n° 2 (S. Février).

Champ épigraphique net, rectangulaire, avec bordure bien marquée (les lettres D et M, ligne 1, sont au-dessus du champ épigraphique). H. : 50 cm ; l. : 33 cm.

Lettres peu nettes. D rétrograde. AVG (ligne 2) et MB (ligne 3) sont endommagées. Le B est inachevé (lignes 3 et 4) : il est net à la l. 4, où il ne comporte pas de boucle supérieure ni de barre médiane. On retrouve le même signe, endommagé, à la l. 3 (c'est le parallèle entre les deux mots qui incite à restituer la lettre B dans CIMBRIS). H. : 6 cm environ.

Stèle déposée au Musée d'Art et d'Histoire de Langres.

Le *cognomen* Augustus, de nature religieuse, est bien connu, même s'il est relativement rare pour les particuliers. L'adjectif *augustus* désignait un caractère sacré mal défini. Il est devenu un titre, et il a été porté par tous les empereurs depuis le premier, Auguste (27 avant J.-C. - 14 après J.-C.) (KAJANTO, 1982, p. 61 et 316). Chez les Lingons, on trouve des noms très proches, Augusta (LE BOHEC, 2003, n° 70), Augustalis (*idem*, n°s 219 et 340), Augustianus (*idem*, n° 219) et Augustinus (*idem*, n° 33). Cimber, également, est célèbre (KAJANTO, 1982, p. 201), puisque ce nom était porté par un des meurtriers de César; il signifie « le Cimbre », du nom d'un peuple germanique vaincu par les Romains, sous la direction de Marius, à la bataille de Verceil en 101. Mais il est nouveau chez les Lingons. L'absence de gentilice indique que le patron de l'affranchi appartenait au monde des pérégrins, hommes libres ne bénéficiant pas de la citoyenneté romaine; l'affranchi est entré dans le même milieu en obtenant la liberté.

La rosace était un symbole funéraire très répandu. Elle possédait un caractère solaire pour F. Cumont (CUMONT, 1942, p. 154, 218, 336 et n° 1), elle était un symbole lunaire pour J.-J. Hatt (HATT, 1986, p. 329, 387-389) et les Lingons voyaient en elle sans doute une étoile (LE BOHEC, 2003, p. 158).

La forme de la stèle s'apparente au type I, 3, déjà répertorié à Langres (LE BOHEC, 2003, p. 20-23) et particulièrement fréquent au II^e siècle et au début du III^e; l'abréviation D M pour *d(iis) M(anibus)* renvoie également à la même période.

Ces deux textes font mieux connaître le sentiment des hommes du II^e siècle face à la mort, leurs sympathies culturelles (pour la culture romaine) et leur rang social (ils avaient suffisamment de moyens financiers pour payer un monument, mais ils appartenaient au milieu des non-citoyens).

INTERPRÉTATION DES DÉCOUVERTES

Plusieurs points importants existent entre les sépultures proprement dites et chacune des stèles. Elles sont tout d'abord au nombre de deux. D'autre part, leur datation coïncide, de la fin du I^{er} siècle jusqu'à 130 après J.-C. Enfin, les indications anthropologiques croisent celles des inscriptions: la sépulture n° 1 concerne une femme probablement d'une trentaine d'années, comme la stèle n° 1 qui désigne une femme certainement jeune puisque son père est encore en vie. La stèle n° 2 marque une sépulture

masculine, ce qui correspond cette fois à la sépulture n° 2. Malgré ces rapprochements troublants, aucun lien matériel direct ne permet de certifier un lien originel. L'environnement funéraire dense du faubourg Saint-Gilles a déjà fourni une quinzaine de stèles dans des situations manifestement secondaires, sans correspondance avec des tombes. L'incertitude demeurera donc ici.

En revanche, l'appartenance de ces divers éléments à la même nécropole est évidente. Leur datation identique renvoie à la vocation funéraire déjà connue de ce secteur au Haut Empire. La bibliographie ancienne relate la présence de sépultures à inhumation en cercueil dans le faubourg des Jésuites, et la totalité des inscriptions funéraires qui en proviennent portent la mention des dieux Mânes, caractéristique du II^e siècle (LE BOHEC, 2003, n^{os} 400, 424, 426, 434, 459, 471, 491, 503, 518, 539 et 566. Les n^{os} 493, 505 et 593 n'ont pas de datation possible). Les nouveaux éléments s'intègrent donc parfaitement. La comparaison de l'orientation des défunts reste hélas impossible car elle n'apparaît pas dans les descriptions antérieures.

Avant le diagnostic de 2004, seules deux sépultures à incinération étaient localisées avec précision (PIERRE, 1970), au sud du faubourg (fig. 1). Jusqu'à présent, les découvertes anciennes ne permettraient pas de préciser l'implantation de la nécropole au-delà de la zone incluse dans le toponyme « Faubourg Saint-Gilles », ou parfois « La Maladière ». Le diagnostic de 2004 permet non pas de situer le cœur de la nécropole mais une de ses bordures. En effet, la faible densité de tombes rencontrées correspond probablement à une extrémité de la nécropole, à l'arrière si l'on tient compte de la distance qui sépare ces tombes de la route antique (près de 200 m), ou à un côté lorsqu'on observe le relief du terrain en direction de la ville : la rude ascension vers l'éperon commence ici, l'installation de sépultures au-delà devient probablement plus difficile. Même si des tombes ont certainement échappé à la trame

des sondages, les vastes espaces vierges constatés sur la parcelle s'expliquent difficilement autrement que par cette hypothèse.

CONCLUSION

La relative modestie des éléments funéraires recueillis sur la parcelle qui borde le Chemin des Jésuites, au sud du Faubourg Saint-Gilles, est largement compensée par les informations qu'ils apportent. Ils permettent de certifier que les sépultures en cercueils connues dans ce secteur sont contemporaines des nombreuses stèles érigées au II^e siècle. La deuxième intervention effectuée sur le corps de la première sépulture démontre bien la présence de sa signalisation en surface, par une stèle ou par un autre type de monument. La proximité de sépultures à incinération témoigne de la pratique des deux modes dans une même nécropole. Leur rapport chronologique reste incertain, la transition ne pourrait être comprise que par une confrontation entre la présente datation ¹⁴C et le mobilier qui accompagne les défunts incinérés.

Les dimensions exactes de la nécropole restent encore inconnues faute de données bien localisées, mais l'extrémité méridionale semble se situer au pied des pentes de la ville, en bordure de la voie d'Agrippa. Les découvertes anciennes paraissent s'étendre ensuite sur environ 500 m, jusqu'aux versants de la vallée de la Marne. Il s'agit par conséquent d'une nécropole relativement vaste mais la population inhumée ou incinérée paraît inférieure à celle qui a été retrouvée au sud de la ville. Le relief plus doux des pentes méridionales l'explique peut-être.

La principale interrogation est d'ordre chronologique. Elle porte sur les raisons qui provoquent la disparition d'indices funéraires autour de la voie d'Agrippa à la fin du II^e siècle. La réponse demande tout d'abord de déterminer s'il s'agit bel et bien d'une réalité historique, et il faudra donc en premier lieu préciser la chronologie des autres nécropoles.

Bibliographie

- BARRAL P., DEPIERRE G., 1993, « La nécropole celtique des Quétinières à Longvic (Côte-d'Or) », *R.A.E.*, t. 44, p. 365-410.
- BERTHELOT F., 1995, « Langres, Les Franchises », in: *Bilan Scientifique 1993*, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Champagne-Ardenne, Service Régional de l'Archéologie, Châlons-en-Champagne, p. 63-64.
- BRUZEK J., 1991, *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de doctorat du Museum National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, Paris.
- BUIKSTRA J.E., UBELAKER D.H., 1994, « Standards for data collection from human skeletal remains: Proceedings of a seminar at the field museum of natural history », *Arkansas Archeological Survey Research Series*, 44.
- CUMONT F., 1942, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Bibliothèque archéologique et historique, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 35.
- DUDA, D., DUROST, R., LENDA, S., 2004, *Langres (Haute-Marne), Chemin des Jésuites, parcelle AD 327, Opération archéologique préventive*, Rapport de diagnostic, déposé à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Champagne-Ardenne, Service Régional de l'Archéologie, Châlons-en-Champagne.
- HATT J.-J., 1986, *La tombe gallo-romaine : recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*. Suivi de : *Les croyances funéraires des gallo-romains d'après la décoration des tombes (thèse complémentaire)*, Paris, éd. Picard, 419 p.
- JOLY M., 2001, *Langres, 52/2, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme.
- KAJANTO I., 1982, *The latin Cognomina*, Commentationes Humanarum Litterarum, Rome, XXXVI, 2.
- LE BOHEC Y., 2003, *Inscriptions de la cité des Lingons, inscriptions sur pierre*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques.
- OWING WEBB P.A., SUCHY J.M., 1985, « Epiphyseal union of the anterior iliac crest and medial clavicle in a modern multiracial sample », *American Journal of Physical Anthropology*, 68, p. 457-466.
- PIERRE R., 1970, « Glanes 1967 », *Bull. de la Société Historique et Archéologique de Langres*, Langres, 220, p. 17-21.
- TROTTER M., GLEISER G.C., 1977, « Corrigenda to estimation of stature from limb bones of american whites and negroes », *American journal of physical anthropology*, 47, p. 355-356.